

## Conditions générales de vente

### 1. Objet

Les ventes et services effectués par OVER IT sont exclusivement régis par les présentes conditions générales de vente, lesquelles priment les éventuelles conditions générales de l'acheteur. Il ne pourra être dérogé aux présentes conditions que par convention particulière préalable, signée par la direction de OVER IT. Le fait qu'une convention particulière dérogerait à une ou plusieurs dispositions des présentes conditions générales de vente, n'exclut pas l'application des autres dispositions non dérogoires. OVER IT peut être amené à modifier ponctuellement certaines dispositions de ses conditions générales, il est donc nécessaire que celles-ci soient relues avant chaque achat. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions.

### 2. Prix

Sauf s'il en a été expressément convenu autrement, les prix s'entendent TVA, Récupel, autres taxes exclus. Toutes nos offres et remises de prix n'engagent OVER IT que durant le délai d'acceptation spécifié sur ses offres ; en l'absence de stipulation expresse, celui-ci est de 24 heures. Les frais de port sont toujours à charge du client.

### 3. Livraison et transport

La livraison consiste dans la remise du matériel et des accessoires fournis par son fabricant, elle exclut l'installation du matériel et la formation des utilisateurs qui incombent à l'acheteur sauf stipulation contraire. Les livraisons se font dans les locaux de OVER IT où l'acheteur a toujours la possibilité de vérifier la marchandise de telle manière que l'enlèvement de celle-ci emporte de plein droit et sans réserve son agrément. Tout transport fera l'objet d'une demande écrite et se fera toujours à charge et aux risques du client.

### 4. Délai de livraison

Les délais de livraison ne sont transmis qu'à titre indicatif et n'engagent nullement OVER IT. Ils ne constituent dès lors pas une condition essentielle de la vente. Un retard de livraison ne peut en aucun cas donner droit à l'annulation d'une commande et/ou à l'octroi d'une indemnité quelconque.

### 5. Paiement

Nos factures sont payables au comptant, nettes et sans escompte, sauf indications contraires sur la facture. Toute facture non contestée par lettre recommandée dans les huit jours de son envoi, entraîne son acceptation pure et simple, sans aucune réserve. Toute réclamation concernant nos factures ne peut en aucun cas justifier un délai ou une suspension de paiement. Toute facture non payée à son échéance sera de plein droit et sans rappel ni mise en demeure préalable productive d'un intérêt au taux de 12% l'an. Par ailleurs, elle sera augmentée de plein droit et sans mise en demeure préalable d'une indemnité forfaitaire de 15 % du montant de la facture avec un minimum de 50 € à laquelle viendra s'ajouter les frais de rappel (12 €) et le cas échéant les frais de recherche d'adresse. Toute facture impayée donnera de plein droit à OVER IT, après l'envoi d'un avertissement recommandé, le droit de suspendre toute fourniture de services, de matériel, ou location passées ou présentes. Le non-paiement (à son échéance) d'une seule facture entraîne l'exigibilité de plein droit de toutes les factures, même non échues. La livraison incomplète d'une commande ne peut justifier le refus de paiement des marchandises livrées. Les marchandises livrées restent entièrement et exclusivement la pleine propriété de OVER IT jusqu'au paiement complet du prix, taxes et accessoires compris

### 6. Reprise – Echange

Sans accord écrit préalable de la direction de OVER IT, toute marchandise vendue ne sera ni reprise, ni échangée. Une reprise éventuelle moyennant l'accord du manager de OVER IT, et pour autant que les marchandises nous soient retournées en bon état et dans leur emballage d'origine, s'effectuera sous la déduction d'un minimum de 20 % de la valeur de l'article (frais de restocking et administratifs), avec un minimum de 50 EUR.

### 7. Droit de rétractation réservé aux particuliers

Dans le cadre d'une vente à distance, l'acheteur particulier a le droit de notifier à OVER IT qu'il renonce à l'achat, sans pénalités et sans indication de motif. Il est tenu de le faire par écrit (fax, courrier électronique, lettre recommandée), dans les 14 jours calendriers à dater du lendemain du jour de l'enlèvement ou de livraison de la marchandise. Toute demande de retour effectuée hors ce délai ne pourra être acceptée. L'acheteur doit retourner les marchandises dans leur état et emballage d'origine, non déballées. La marchandise doit être accompagnée d'une copie de la facture d'achat. Dans le cas de produits qui ont été fabriqués conformément aux spécifications du consommateur, qui sont devenus impropres à la vente par le fait du consommateur ou qui ont été utilisés par lui, il n'est plus possible de renoncer à l'achat. Tout retour devra avoir été préalablement validé par la direction de OVER IT qui communiquera une référence de retour obligatoire permettant d'assurer la bonne identification du colis.

Le retour des marchandises s'effectue aux frais, risques et périls de l'acheteur. OVER IT se réserve le droit de vérifier l'état de retour de la marchandise endéans les 2 semaines suivant la date de réception. Si la marchandise n'a pas été déballée, dé-scellée ou endommagée, OVER IT dispose de 30 jours pour rembourser l'achat, à l'exception des frais de port qui restent à charge du client.

Dans le cas contraire (marchandise déballée, dé-scellée ou endommagée) l'acheteur particulier est déchu de son droit de rétractation. Il sera alors tenu afin de récupérer sa marchandise, soit de se présenter en nos locaux, pendant les heures d'ouverture, muni d'une pièce d'identité, soit de mandater un transporteur à ses frais. Les professionnels ne disposent pas de cette faculté de rétractation.

### 8. Réclamations

Les réclamations concernant les défauts visibles ou la conformité doivent, pour être recevables, être notifiées à OVER IT par l'envoi d'une lettre recommandée au plus tard dans les deux jours suivants la réception de la marchandise. L'utilisation ou la revente éventuelle des marchandises met la responsabilité de OVER IT à néant. Les réclamations concernant les défauts cachés ne sont recevables que lorsqu'elles sont exposées à OVER IT par lettre recommandée suffisamment motivée dans les deux jours ouvrables après la constatation du défaut. La charge de la preuve du respect desdits délais incombe au client. La facture y afférente ne sera créditée que si les marchandises ont été retournées à OVER IT dans les sept jours suivant la date de la livraison. Si les marchandises sont retournées à OVER IT après ce délai, ce dernier aura le choix entre un remplacement gratuit ou l'émission d'une note de crédit sur base de la valeur des marchandises au moment de l'émission de ladite. Dans les deux cas, toute forme de droit à un dédommagement de la part de OVER IT est expressément exclue. Les réclamations du client ne lui donnent jamais droit de surseoir à ses obligations vis-à-vis de OVER IT.

### 9. Garanties

Quant au matériel informatique (hardware) et de par notre qualité d'intermédiaire, la garantie concernant des marchandises livrées par nos soins se limite à celle accordée par le fabricant. La garantie ne porte que sur des défauts physiques de fabrication ou vices de matière du support matériel. Notre intervention se limite dans tous les cas et au plus au remplacement pur et simple des pièces reconnues défectueuses et sans qu'on puisse réclamer d'indemnités d'aucune sorte quel que soit le prétexte invoqué. Les pièces supposées défectueuses doivent être retournées à la société, pour analyse. Quant au logiciel informatique (software) acheté par nous auprès de tiers, la garantie concernant les logiciels livrés par nos soins se limite à celle accordée par le fabricant. Dans tous les cas, nous ne garantissons pas que les logiciels fournis soient aptes à répondre et à satisfaire un besoin particulier propre à l'activité de l'acheteur. En aucun cas, nous ne serons tenu responsables des dommages directs, consécutifs ou indirects comme ceux résultant de perte de données, perte de programmes, perte de bénéfices, manque à gagner ou tout autre dommage économique (liste non limitative) résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le logiciel ou la documentation y attaché, ni vis-à-vis de toute réclamation de tiers. Quant au logiciel informatique (software) conçu, développé et distribué par nos soins ou distribué par des intermédiaires, la garantie concernant le logiciel livré est celle comme décrite et mentionnée dans le contrat de licence accompagnant le logiciel, à l'exclusion de toute autre garantie. Sans préjudice des garanties reprises ci-dessus, une garantie commerciale spécifique peut, dans certains cas, être offerte par OVER IT. Cette garantie commerciale spécifique est alors stipulée par écrit.

### 10. Responsabilités

OVER IT est responsable, selon les règles du droit civil belge, des services fournis au client. OVER IT s'engage à mettre tous les moyens en oeuvre pour assurer dans des conditions optimales les services au client. OVER IT est dès lors tenue à une obligation de moyens et non de résultats. Pour ce faire, OVER IT s'engage à mettre en oeuvre tous les moyens raisonnablement possibles à l'exécution de ses services. OVER IT ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat conclu en cas de force majeure ou en cas de fortuits tels que et sans que la liste ne soit limitative : inondations, incendies, guerre, troubles, dispositions des forces armées ou des pouvoirs publics, perturbations ou grèves totales ou partielles (notamment des services postaux et moyens de transport ou de communication). OVER IT ne pourra être rendu responsable des dommages directs, indirects ou fortuits résultant d'une utilisation/manipulation incorrect des produits fournis. Cette clause est également étendue aux dommages causés au matériel informatique et/ou aux pertes de données dues aux pannes d'énergie, virus ou tout autre acte de malveillance électronique ou non. Le client s'engage à effectuer régulièrement et au minimum tous les 15 jours des copies de sauvegardes de ses données. Par ailleurs, le client s'engage, lorsqu'il confie à OVER IT un produit pour réparation ou entretien, à effectuer préalablement une sauvegarde complète des données contenues sur le disque dur ou sur tout autre support ayant une fonction similaire. Par conséquent, le client décharge totalement OVER IT de toute responsabilité relative à la perte de données, de logiciels, quelle qu'en soit la cause, même en cas de faute lourde de la part de OVER IT. De même OVER IT ne pourra être tenu pour responsable de tous dommages indirects, perte d'exploitation, perte de profit, perte de chance, dommages ou frais qui pourraient survenir du fait de l'achat de tout produit ou service par notre intermédiaire. OVER IT n'est pas responsable des dommages physiques, moraux, commerciaux, intellectuels ou strictement quelconques causés par l'usage du matériel ou des logiciels vendus.

L'impossibilité partielle ou totale d'utiliser les produits notamment pour cause d'incompatibilité de matériel ne peut en aucun cas donner lieu à un dédommagement, un remboursement ou la mise en cause de la responsabilité de OVER IT.

Le client ne pourra invoquer la perte, le vol ou un sinistre généralement quelconque de son ordinateur pour obtenir une licence ou une station de remplacement à titre gratuit. Enfin, si la responsabilité de OVER IT devait être engagée à la suite de l'inexécution ou de la mauvaise exécution de ses obligations, le total des indemnités ne pourrait de convention expresse, dépasser un montant égal à 10 % du prix du matériel ou de la prestation qui est à l'origine du dommage.

### 11. Droit applicable et Compétence des tribunaux

Tous nos contrats de vente sont soumis au droit belge. En cas de litige, les cours et tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Liège sont seuls compétents. En cas de poursuites judiciaires, OVER IT est en droit de réclamer également le remboursement des frais de défense et de justice qu'elle aura dû exposer.